

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SIZIAF

Depuis 50 ans, le Syndicat Mixte SIZIAF, aménage, gère et commercialise le Parc des industries Artois-Flandres, parc d'activités de 460 ha au cœur du Pôle Métropolitain de l'Artois et aux portes de la Métropole Européenne de Lille. La vocation du SIZIAF est de poursuivre l'accueil de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et de valeurs tout en pérennisant les activités déjà présentes dans un cadre environnemental protégé et valorisé attendu par les salariés et les populations riveraines.

Face à l'urgence climatique et les grands défis environnementaux qui en découlent, le SIZIAF s'inscrit pleinement dans la révolution industrielle tournée vers l'électro-mobilité, la sobriété foncière, l'énergie décarbonée et la préservation du vivant.

20 ans après ses premiers engagements environnementaux ayant profondément ancré le Parc des industries dans le développement durable, le SIZIAF réitère son inscription aux grands principes régionaux de **transformation écologique et sociale du territoire** en s'appuyant sur une équipe restreinte de professionnels engagés, dédiée exclusivement au Parc des industries Artois-Flandres et porteuse de valeurs partagées :

- d'innovation et d'anticipation,
- d'écoute, de dialogue et de partage,
- d'efficacité et d'accessibilité,
- de proximité et de réactivité,
- d'évaluation permanente et de transparence.

C'est pourquoi le SIZIAF s'engage vers la voie de l'excellence par l'amélioration continue de son système de management environnemental afin d'améliorer la performance environnementale dans le cadre **de ses activités d'aménagement, d'accueil d'entreprises et de gestion du Parc des industries Artois-Flandres**. Pour atteindre cette ambition, le SIZIAF satisfait aux obligations de conformité réglementaire et prend en compte la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.

Le SIZIAF élabore un ambitieux programme d'actions environnementales répondant aux grands enjeux identifiés à l'échelle du territoire et du Parc des industries, à savoir :

- Offrir un cadre de vie de qualité aux entreprises, aux salariés et aux riverains,
- Préserver les milieux, les ressources naturelles et la biodiversité,
- Réduire les impacts du transport des marchandises et des personnes,
- Améliorer l'efficacité énergétique du Parc et développer le recours aux énergies renouvelables,
- Optimiser l'occupation des sols dans une logique de sobriété foncière.

En tant que Président, je m'engage à mettre à disposition les moyens techniques, financiers et humains pour la mise en œuvre de cette politique, sous la responsabilité de la directrice du Syndicat Mixte du Parc des industries Artois-Flandres.

Douvrin, le 30 Mars 2022

Le Président



PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS-FLANDRES
Andrzej KUCHCINSKI